CANADIAN KENNEL CLUB **CLUB CANIN CANADIEN**
5397, AVENUE EGLINTON OUEST BUREAU 101 ETOBICOKE, ONTARIO M9C 5k6 TÉL: (416) 675-5511 SITE WEB: www.ckc.ca

DEMANDE DE PERMIS DE JUGER INITIAL EN CONFORMATION

Directives

- Toutes les parties obligatoires de la demande doivent être remplies.
- La demande doit être signée.
- Inclure tous les formulaires de vérification.
- La demande dûment remplie et les pièces justificatives doivent être envoyées à l'attention de la Division des expositions et des concours à l'adresse indiquée ci-dessus ou par courriel à l'adresse information@ckc.ca.

Nom

N° d'adhésion

Adresse postale

Ville

Province

Code postal

() -
Téléphone résidence

() -
Téléphone bureau

() -
Télécopieur

Adresse électronique

Si vous avez changé de nom, veuillez indiquer votre ancien nom : _____

Veuillez confirmer les énoncés suivants en cochant les cases appropriées :

☐ Vous avez été un résident autorisé du Canada et un membre du Club Canin Canadien pendant cinq années consécutives au cours de la période de cinq ans précédant immédiatement cette demande et vous êtes actuellement en règle avec le Club.

☐ Vous êtes actuellement un résident autorisé du Canada.

☐ Vous êtes âgé de 21 ans ou plus.

1. Énumérez les races dont vous avez été propriétaire ou que vous avez exposées :

_____ _____ _____

_____ _____ _____

2. La présente demande de permis de juger initial st pour le groupe _____ Indiquez ci-dessous les races concernées.

Groupe 1 (18 races max)	Groupe 2 (18 races max)	Groupe 3 (17 races max)	Groupe 4 (16 races max)
Groupe 5 (13 races max)	Groupe 6 (12 races max)	Groupe 7 (15 races max)	

Expérience
Un candidat doit posséder un minimum de dix ans d'expérience documentée en élevage ou un minimum de quinze ans d'expérience documentée dans le sport des chiens de race pure (exposition, adhésion à un club, poste officiel détenu au sein d'un club, etc.). Une expérience documentée est une expérience attestée par les registres du Club Canin Canadien ou les documents à l'appui annexés.

3. Indiquez les détails de vos dix années d'expérience documentée en élevage.
(Si la présente section ne s'applique pas, passez à la question 6.)

Années	**Races**
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

4. Indiquez les numéros d'enregistrement au CCC de six champions en conformation du CCC que vous avez élevés et qui sont issus d'une des quatre portées énumérées à la question 5.

N° d'enregistrement	N° d'enregistrement de la portée	N° d'enregistrement	N° d'enregistrement de la portée
1. _____	_____	4. _____	_____
2. _____	_____	5. _____	_____
3. _____	_____	6. _____	_____

5. Indiquez les numéros d'au moins quatre portées enregistrées au CCC et élevées au Canada dont vous êtes le propriétaire enregistré à la naissance (les portées en copropriété sont acceptables).

1. _____ 4. _____
2. _____ 5. _____
3. _____ 6. _____

6. Si vous ne possédez pas 10 ans d'expérience documentée en élevage tel que demandé ci-dessus, veuillez indiquer les détails de vos 15 ans d'expérience dans le sport des chiens de race pure (exposition des chiens, adhésion à un club, postes officiels, etc.).
(Si la présente question ne s'applique pas, passez à la question 7).

Exigences

Un candidat doit avoir jugé, dans les cinq (5) années précédant immédiatement la soumission de la demande, un minimum de six (6) événements approuvés qui peuvent inclure des matchs sanctionnés toutes races ou de races spécifiques, des sweepstakes toutes races ou de races spécifiques ou des compétitions bébés chiots, des futurités ou maturités pour races spécifiques. Un total minimum de cent cinquante (150) chiens doit être jugé; soixante-quinze (75) des cent cinquante (150) inscriptions peuvent provenir de mandats à l'étranger dans des clubs associés à un club canin reconnu par le CCC. Cela doit inclure un minimum de six (6) épreuves approuvées parmi la liste suivante : (a) matchs sanctionnés toutes races ou pour races spécifiques (b) sweepstakes toutes races ou pour races spécifiques, (c) compétitions pour bébés chiots; (d) futurités ou maturités pour races spécifiques.

Un candidat doit aussi détenir un minimum de soixante (60) heures d'expérience en tant que préposé d'enceinte lors d'expositions de conformation approuvées par le CCC dans les trois (3) ans qui précédent la présentation de cette demande. Chaque mandat en tant que préposé d'enceinte doit avoir été pour la durée de l'engagement du juge et un minimum de quatre heures et les mandats doivent avoir été effectués au cours des cinq (5) années précédant immédiatement la demande.

Veuillez confirmer les énoncés suivants en cochant les cases appropriées.

☐ Vous avez satisfait aux exigences et annexé la documentation des matchs sanctionnés et/ou des sweepstakes, ou autres, qui ont tous été tenus en vertu des règles du CCC au cours des cinq dernières années.

☐ Vous avez satisfait aux exigences et annexé la documentation concernant votre expérience en tant que préposé d'enceinte au cours des trois dernières années.

☐ Vous avez suivi le cours d'introduction au jugement offert par le CCC. _____ _____
Lieu du cours Date du cours

7. Indiquez toute autre expérience pertinente que vous avez acquise.

8. Indiquez toute autre activité éducative relative au jugement à laquelle vous avez assisté ou participé.

9. Si vous siégez actuellement au conseil d'administration d'un club reconnu par le CCC, veuillez l'indiquer ci-dessous

Nom du club	Poste détenu

10. Si vous avez présenté une demande pour devenir juge de conformation du CCC, veuillez indiquer la date de votre dernière demande.

jour/mois/année

CANADIAN KENNEL CLUB **CLUB CANIN CANADIEN**

CODE DE DÉONTOLOGIE POUR JUGES

Les juges et les candidats doivent observer les *Règlements administratifs* du Club Canin Canadien, les règlements et les politiques établies par son Conseil d'administration ainsi que les règlements et les politiques se rapportant aux événements qu'ils sont appelés à juger.

Les juges et candidats doivent être reconnus pour leur honnêteté, intégrité, impartialité et leur connaissance du sport et des races qu'ils jugent ou demandent de juger.

Les juges sont hautement respectés parmi les cynophiles. En acceptant des engagements, tant au pays qu'à l'étranger, les juges agissent comme ambassadeurs du Club Canin Canadien, des juges du Club et des cynophiles. Leur comportement doit être à l'image du prestige dont ils jouissent et leurs actions, irréprochables.

Les juges doivent reconnaître que la formation fait partie intégrante de leur tâche et par conséquent, suivre un programme de formation continue autodirigé.

Les juges doivent se tenir au courant des politiques, normes et règlements relatifs aux événements et races qu'ils jugent.

Les juges doivent demeurer impartiaux dans l'évaluation de chaque chien qu'ils jugent et attribuer à chaque animal le classement approprié selon les normes de l'événement et la concurrence dans la classe, sans égard au dossier du chien, à la publicité, aux liens d'amitié ou à toute autre considération.

Les juges doivent traiter tous les exposants de façon courtoise, respectueuse et impartiale.

Les juges doivent être conscients que leur comportement doit en tout temps refléter leur position au sein du monde cynophile.

Mentor (*Mentor : un conseiller expérimenté et fiable*) Un candidat doit être guidé par un juge du Club Canin Canadien qui détient l'autorisation de juger toutes les races. Le nom du candidat et les races pour lesquelles il fait demande seront publiés pour commentaires. Les juges ne peuvent pas servir de mentor à plus de deux (2) candidats initiaux pendant une année civil.

Nom du mentor

No d'adhésion au CCC du mentor

Signature du mentor

Je certifie que les renseignements susmentionnés sont à ma connaissance véridiques et exacts. De plus, en apposant ma signature ci-après, je certifie que je n'ai jamais été déclaré coupable d'une activité criminelle reliée aux animaux et que je me conformerai au Code de déontologie pour juges et aux Règlements pour juges en conformation du Club Canin Canadien.

Date

Signature du candidat

À l'usage du bureau

Publié pour commentaires _____

Date d'envoi de l'examen _____

Date de renvoi de l'examen _____

Date d'approbation du permis de juger initial _____

Date d'entrée en vigueur _____

Date de réception	Date d'approbation	Approuvée par le CCC